

L'Europe veut s'attaquer au "fake news"



L'ingérence étrangère dans les élections est un gros danger.

La Commission européenne entend légiférer, d'ici la fin d'année, contre la désinformation qui prend place sur les plateformes électroniques telles que Facebook, Google, Twitter ou encore TikTok. Vera Jourova, la vice-présidente de la Commission européenne chargée des Valeurs et de la Transparence, a annoncé que ces plateformes devraient rendre des comptes et être plus transparentes au sujet de la façon dont elles régulent les contenus diffusés.

Cette question est devenue très sensible depuis les révélations sur l'ingérence de la Russie dans la campagne présidentielle américaine de 2016. Les services de renseignement russes avaient également envoyé des millions de messages en faveur du "leave" lors de la campagne sur le Brexit. Un rapport d'une commission d'enquête du Parlement britannique avait d'ailleurs révélé que les services de renseignement étaient restés particulièrement passifs vis-à-vis de cette ingérence dans le processus électoral.

L'autorégulation ne suffit pas

Cette annonce fait suite à la publication des résultats d'une analyse sur l'impact de la participation volontaire de plusieurs géants de la "tech" à un code européen des bonnes pratiques. Les si-

gnataires de ce code, Google, Facebook, Twitter, Microsoft, Mozilla et TikTok, s'étaient engagés à s'attaquer aux acteurs diffusant de fausses informations sur leurs plateformes. Que ce soit à des fins politiques, économiques ou idéologiques.

Si ce code des bonnes pratiques a permis certaines avancées, il reste de nombreuses lacunes à combler, selon Vera Jourova. "Le temps est venu d'aller au-delà des mesures d'autorégulation", estime la commissaire tchèque. "L'Europe est la mieux placée pour proposer des instruments en faveur d'une démocratie plus résistante et plus juste, dans un monde de plus en plus numérique."

Il sera cependant très compliqué de légiférer sur la désinformation ou les "fake news". Tout d'abord, il n'est pas toujours aisé de déterminer si une information est "fake". "Il y a très peu de messages pouvant être assimilés à une fake news de façon incontestable", explique Étienne Wery, avocat associé chez Ulys. "La France a introduit sa propre législation. Dans les faits, très peu de messages sont supprimés."

Une autre possible dérive est la suppression des messages qui ne plaisent pas au gouvernement en place, comme en Hongrie ou en Turquie.

Selon Étienne Wery, il ne s'agit pourtant pas des principales difficultés que posent les fake news.

"Derrière ce terme, il y a une disparité de réalités, explique-t-il. Veut-on s'attaquer aux messages faisant l'apologie du terrorisme, aux messages révisionnistes, aux ingérences étrangères visant à influencer une élection ou à déstabiliser un pays. Chaque réalité nécessite une réponse spécifique."

Selon lui, le problème principal est la guerre cybernétique que mènent des pays comme la Chine ou la Russie. "Ces deux pays inondent Internet de messages dans le but de déstabiliser l'ordre en place en Europe et aux États-Unis, déclare-t-il. Il est avéré que les millions de messages en faveur du leave ont influencé le vote sur le Brexit. La Belgique est aussi une terre d'attaques régulières. Via des faux comptes, les services secrets russes diffusent des informations visant à accentuer les divisions communautaires. Cela peut être des informations du genre: 72 % des impôts sont payés par les Flamands."

Légiférer en s'éloignant de... George Orwell

Or, selon cet expert, il n'est pas efficace de s'attaquer au problème des ingérences étrangères en légiférant. "Supprimer a posteriori les millions de messages envoyés par une puissance étrangère ne sert à rien, le mal est fait, analyse-t-il. L'idéal serait de créer une armée européenne qui pourrait lutter